

C.H.A.M. de Valbonne
Classe à Horaires Aménagés Musicale
A partir du CE2
Rentrée Scolaire 2022-2023

Votre enfant est très intéressé et motivé par les activités musicales.

Vous pouvez lui permettre de recevoir à l'école une **éducation musicale renforcée** grâce à la Classe à Horaires Aménagés Musicale

De

L'école GARBEJAIRE
126 av. Georges Pompidou
06560 Valbonne, Tél. 04 93 12 34 85

En partenariat avec

Le Conservatoire de Valbonne
1 Place Méjane
06560 Valbonne, Tél. 04 93 13 32 20



Le but de cette classe est de permettre aux élèves concernés de faire de la musique par l'apprentissage d'un instrument (guitare électrique, guitare basse, clarinette, saxophone, trombone ou trompette), la pratique du chant choral et une formation musicale générale renforcée.

Au-delà du simple plaisir que la pratique musicale peut procurer, d'autres capacités plus transversales se développent et contribuent aux apprentissages scolaires : la mémoire, l'écoute, la concentration, l'expression.

Tous les cours de musique sont assurés par des professeurs du Conservatoire de Valbonne, **sur le temps scolaire**, en complément de l'enseignement général à l'école Garbejaire.

Les horaires scolaires de la C.H.A.M. sont identiques à ceux des autres classes de l'école et les programmes de l'enseignement général ne sont pas modifiés ; le temps scolaire est aménagé. Cette éducation musicale renforcée se poursuivra jusqu'au CM2 sauf cas exceptionnels (sur avis de l'équipe pédagogique).

Le recrutement est local, tous les élèves scolarisés à Valbonne peuvent être concernés.

La gestion du dispositif C.H.A.M. est déléguée à l'Inspection de Valbonne dont dépend l'école en partenariat avec le Conservatoire.

Les activités musicales concernent chaque semaine les domaines suivants :

- Education musicale générale et technique
- Pratique collective vocale et instrumentale
- Formation instrumentale en groupe restreint

L'inscription d'un élève en C.H.A.M. est gratuite.

Modalités d'inscription – Procédure d'admission

Les dossiers seront disponibles à l'école Garbejaire, à la circonscription de Valbonne ou en téléchargement sur Kidscare et sur le site de la DSDEN des Alpes-Maritimes (<https://www.ac-nice.fr/classes-a-horaires-amenages-et-sections-sportives-121865>) entre le 10 mai et le 24 mai 2022.

Les demandes d'admission s'effectuent en retournant impérativement le dossier complet sous format papier avant le 24 mai 2022 (16h) à la circonscription :

Inspection de l'Éducation Nationale / Circonscription de Valbonne
190, Rue Frédéric Mistral CIV 06560 VALBONNE

COURRIEL : ien-06.valbonne@ac-nice.fr

Une REUNION D'INFORMATION, à laquelle la PRESENCE DES FAMILLES est OBLIGATOIRE, aura lieu **Mardi 10 mai 2022 à 17h30** à l'école Garbejaire (ou en visioconférence si la situation sanitaire l'exige).

En présence de :

- Mme Geneviève Gaussen, directrice du Conservatoire de Valbonne
- Mme Hélène Raynaud, Conseillère Pédagogique Départementale en Education Musicale
- Mme Isabelle André, Conseillère Pédagogique Circonscription de Valbonne
- Mme Sylvie Bricca, directrice de l'école Garbejaire

ATTENTION : Seules les candidatures des enfants dont les familles seront présentes à la réunion pourront être prises en compte.

Les élèves seront observés dans des situations de jeux musicaux en petits groupes (évaluation de leur motivation et de leur appétence en particulier).

Cette séance se déroulera **Lundi 13 juin 2022** à l'école Garbejaire à partir de 14h.

Une commission examinera ensuite les demandes d'admission.

*Pour tout renseignement complémentaire,
se reporter au dossier d'inscription ou écrire à l'adresse suivante :*

COURRIEL : cpdem3.ia06@ac-nice.fr